

Attestation d'hébergement

(Permet de justifier du domicile si le demandeur de titre n'a pas de justificatif à son nom pour les personnes hébergées, mariées ou vivant en union libre, pour les enfants majeurs toujours domiciliés chez leurs parents)

J'atteste sur l'honneur héberger depuis plus de 3 mois monsieur / madame _____

En mon domicile à l'adresse suivante : _____

Nom et prénom de l'hébergeant :

Nom et prénom de la personne hébergée :

Date :

Signature de l'hébergeant :

Signature de la personne hébergée :

Pièce à joindre par l'hébergeant :

Sa carte d'identité ou son passeport (pas de copie).

Pièces justificatives de domicile de moins d'un an :

- facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe, de téléphone mobile,
- avis d'imposition ou de non-imposition,
- attestation d'assurance logement avec tampon et signature
=> (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile).
- titre de propriété ou quittance de loyer.